COMPRENDRE · S'ENTRAÎNER · REPRENDRE

Lire et expliquer des données chiffrées

Des explications, des applications et des corrections pour préparer votre concours.

AAE Intérieur, examen professionnel B vers A, session 2027 : début des oraux au 7 décembre 2026 confirmé sur la page ministérielle le 2 novembre. Calendrier et repères du coach uniquement ; RAEP du 9 novembre conservé.

Ce document conserve la version indiquée en pied de page. Les exercices sont des créations pédagogiques, distinctes des annales officielles. Consultez la notice de votre session pour ses règles et ses échéances.

Méthode de l’écrit · 19 min

Lire et expliquer des données chiffrées

Un chiffre devient utile lorsqu’on précise ce qu’il mesure et ce qu’il ne permet pas de conclure.

À la fin de cette fiche

- Calculer avec la bonne base et contrôler l’ordre de grandeur.
- Appliquer la méthode à une situation nouvelle et justifier les choix.

Commencer par le périmètre

Avant un calcul, repérez l’indicateur, son unité, la période et la population. Un nombre de dossiers n’est pas un nombre de personnes ; une moyenne n’est pas une valeur garantie pour chacun. Comparez des données portant sur le même périmètre. Les exemples de dossiers sont fictifs. L’encadré DGAFP distingue les données officielles, leur année et les calculs pédagogiques que vous en tirez.

Pourcentage et points : deux calculs différents

Une part se calcule en divisant une partie par son total puis en multipliant par 100. Une variation relative rapporte l’écart à la valeur de départ. Si une part passe de 20 % à 25 %, elle augmente de 5 points de pourcentage ; sa hausse relative est de 25 %. Écrire seulement « +5 % » ne décrit pas correctement la différence entre ces deux parts.

Exemple fictif commenté

Un service passe de 120 à 150 dossiers sur une période comparable. L’écart est de 30 dossiers ; le taux de hausse vaut 30 / 120 × 100, soit 25 %. Cela ne prouve pas que la charge de travail a augmenté exactement de 25 % : la complexité des dossiers ou l’organisation ont pu changer. Formulez ce qui est mesuré avant d’en discuter les conséquences.

À vous de jouer

Sur 240 dossiers, 36 sont incomplets. Calculez leur part. Le mois précédent, elle était de 12 %. Exprimez l’évolution en points de pourcentage. Enfin, indiquez une information supplémentaire utile pour interpréter cette évolution.

Correction et réflexe concours

36 / 240 = 0,15, soit 15 %. L’écart avec 12 % est de 3 points. Pour interpréter : vérifier la comparabilité des types de dossiers, la méthode de comptage et la période. En copie, écrivez le résultat avec son unité. Respectez les consignes relatives à la calculatrice : l’annale SA 2026 en interdit l’usage ; entraînez aussi les calculs simples à la main.

Calculer avec la bonne base et contrôler l’ordre de grandeur

Une proportion rapporte une partie à son ensemble ; une évolution rapporte un écart à la valeur initiale. Une moyenne de pourcentages n’est correcte sans pondération que lorsque les effectifs de référence sont identiques. Pour une évolution successive, multipliez les coefficients : +10 % puis −10 % donne 1,10 × 0,90 = 0,99, soit −1 %. En copie, montrez un calcul br ef puis une phrase qui nomme la population et la période. Un résultat exact avec une mauvaise interprétation reste une er reur.

À vous de jouer · approfondissement

Service A : 10 dossiers incomplets sur 50. Service B : 15 sur 150. Calculez le taux global. Un coût de 200 euros augmente de 10 %, puis baisse de 10 % : retrouve-t-il sa valeur initiale ?

Correction · raisonnement attendu

Le taux global est (10 + 15) / (50 + 150) = 25 / 200 = 12,5 %. La moyenne simple de 20 % et 10 %, soit 15 %, serait fausse puisque les effectifs diffèrent. Le coût devient 220 euros, puis 198 euros : baisse finale de 2 euros, soit 1 % du montant initial. La seconde variation porte sur 220 euros.

Vérifier votre réponse

Vous écrivez le dénominateur et distinguez taux global, moyenne simple et variations successives.

Données officielles · lire une publication récente sans changer l’année des chiffres

La DGAFP a publié huit fiches statistiques le 23 octobre 2026. La fiche 2 présente une part de l’emploi public de 21,5 % en 2014 et de 19,8 % en 2024 : l’écart est de −1,7 point de pourcentage. Ce n’est ni une baisse de 1,7 % des effectifs, ni une m esure de 2026. La variation relative de cette part est d’environ −7,9 % : (19,8 − 21,5) / 21,5 × 100. Ce calcul porte sur une pro portion ; il ne donne pas l’évolution du nombre d’agents.

Données officielles · conserver l’unité et les exclusions

La fiche 3 du document DGAFP indique, pour 2024, 77 agents publics en équivalent temps plein (ETP) pour 1 000 habitants, en France hors Mayotte et hors militaires. Un ETP mesure une quotité de travail, pas nécessairement une personne : deux personnes à mi-temps représentent un ETP dans un exemple simplifié. Le ratio ne donne donc pas directement un nombre de personnes physiques. À l’oral, citez l’année, l’unité et les exclusions avant de commenter la répartition territoriale.

À vous de jouer · une conclusion à corriger

Un collègue résume : « La DGAFP annonce que le nombre d’agents a baissé de 1,7 % en 2026. » Corrigez cette phrase en trente secondes. Réponse attendue : le document publié en octobre 2026 compare ici une part de l’emploi public entre 2014 et 2024 ; elle diminue de 1,7 point. La date de publication, la période mesurée et l’indicateur sont trois informations distinctes. Ce chiffre seul ne permet pas de conclure à une baisse des effectifs.

À retenir

• Toujours donner période, unité et population.

• Distinguer points de pourcentage et variation relative.

• Ne pas transformer une corrélation en cause prouvée.

Vérifiez vos connaissances

1. Une part passe de 20 % à 25 %. Quelle est son augmentation en points de pourcentage ?

A. 25 points

B. 5 % de hausse relative

C. 125 points

D. 5 points

Correction : D
25 moins 20 donne 5 points de pourcentage. Le taux de hausse relative se calcule autrement : 5 / 20 = 25 %.

2. Un volume passe de 120 à 150 dossiers. Quel est le taux de hausse ?

A. 25 %

B. 30 %

C. 20 %

D. 125 %

Correction : A
L'écart de 30 dossiers se rapporte à la valeur de départ : 30 / 120 × 100 = 25 %. Utiliser 150 comme dénominateur changerait la question posée.

3. La fiche DGAFP publiée en octobre 2026 indique 77 agents publics en ETP pour 1 000 habitants en 2024, hors Mayotte et hors militaires. Quelle lecture conserve correctement le périmètre ?

A. 77 personnes physiques pour 1 000 habitants en 2026, militaires compris.

B. 77 équivalents temps plein pour 1 000 habitants en 2024, avec les exclusions indiquées.

C. 77 % de la population française travaille dans la fonction publique.

D. 77 postes à pourvoir au concours pour 1 000 candidats.

Correction : B
L'indicateur est un ratio en équivalents temps plein rapporté aux habitants. Ni le nombre de personnes physiques, ni les postes ouverts aux concours ne s'en déduisent. Le millésime de publication 2026 ne remplace pas l'année statistique 2024. Les exclusions du document restent nécessaires.

4. Sur 240 dossiers, 36 sont incomplets. Quelle est leur proportion ?

A. 6,7 %

B. 15 %

C. 36 %

D. 20 %

Correction : B
36 / 240 = 0,15, puis 0,15 × 100 = 15 %. Les 36 dossiers constituent la partie, 240 le total.

5. Deux services annoncent des délais moyens de 5 et 8 jours. Quelle vérification est prioritaire pour les comparer ?

A. Retenir automatiquement le premier comme plus performant

B. Additionner les deux moyennes pour obtenir la norme

C. Savoir s'ils traitent des dossiers et des périodes comparables

D. Ignorer la méthode de calcul des délais

Correction : C
Une comparaison demande des définitions et périmètres compatibles. La complexité des demandes ou les points de départ du délai peuvent différer.

6. Données fictives : 30 dossiers incomplets sur 150 en avril, puis 36 sur 240 en mai. Quelle conclusion est exacte ?

A. Le taux augmente de 20 %, puisque le nombre passe de 30 à 36.

B. Le taux est identique : les deux mois comportent des dossiers incomplets.

C. Le nombre et le taux de dossiers incomplets diminuent tous les deux.

D. Le nombre augmente, tandis que le taux diminue de 20 % à 15 %.

Correction : D
Avril : 30 ÷ 150 = 20 %. Mai : 36 ÷ 240 = 15 %. Il y a six dossiers incomplets de plus, mais cinq points de pourcentage de moins. Dire que le taux augmente de 20 % confond l'évolution du nombre de dossiers incomplets avec celle de leur proportion.

Références

Ministère de l'Éducation nationale — sujet officiel SA classe normale, cas pratique 2026 (consignes et document original)
www.education.gouv.fr

DGAFP · Huit fiches sur la fonction publique, publication du 23 octobre 2026
www.fonction-publique.gouv.fr

DGAFP-SDessi · Huit fiches statistiques, édition 2026 (PDF, 10 pages)
www.fonction-publique.gouv.fr

NOUVELLE SITUATION · À REPRENDRE APRÈS 3 JOURS

Expliquer un ratio sans le transformer en effectif

Exercice original, données entièrement fictives. Un territoire compte 20 000 habitants. Un tableau indique 80 ETP d'agents publics pour 1 000 habitants. Un responsable conclut : « Nous avons exactement 1 600 agents et 80 postes à ouvrir. » Calculez le volume en ETP et expliquez, en une minute à l'oral, ce qui peut être affirmé et ce qui manque. Le tableau ne précise pas la répartition des quotités de travail.

Avant de lire la correction

Écrivez votre raisonnement sans la fiche. Ce cas est pédagogique ; il ne s'agit pas d'une annale officielle.

Correction pédagogique

80 × 20 000 / 1 000 = 1 600 ETP sur le périmètre du tableau. Sans les quotités de travail, ce volume ne donne pas exactement le nombre de personnes physiques. Il ne décrit pas non plus un besoin de recrutement : il faudrait notamment connaître les missions, les emplois autorisés et les postes vacants. Commencez votre réponse par l'indicateur et l'unité, puis énoncez ces limites. Les nombres de cet exercice sont fictifs ; ils ne remplacent pas les données DGAFP de la fiche f15.

Critères d'auto-évaluation

- Je trouve 1 600 et conserve l'unité ETP.
- Je distingue volume de travail et personnes physiques.
- Je ne transforme pas un ratio en nombre de recrutements.
- Je présente mon raisonnement et ses limites en une minute.

Références

DGAFP-SDessi · Huit fiches statistiques, édition 2026 (PDF, 10 pages)

www.fonction-publique.gouv.fr

NOUVELLE SITUATION · À REPRENDRE APRÈS 3 JOURS

Comparer deux mois sans confondre volume et taux

Situation fictive d'entraînement. Données fictives exactes : en avril, 30 dossiers incomplets sur 150 ; en mai, 36 sur 240. Le service affirme : « La qualité baisse : six dossiers incomplets de plus. » Calculez les deux taux et rédigez une conclusion prudente.

Avant de lire la correction

Écrivez votre raisonnement sans la fiche. Ce cas est pédagogique ; il ne s'agit pas d'une annale officielle.

Correction pédagogique

Avril : 30 / 150 = 20 %. Mai : 36 / 240 = 15 %. Le nombre augmente de six tandis que la proportion baisse de cinq points. Ces données décrivent la complétude des dossiers reçus ; elles ne démontrent ni la cause du changement ni, à elles seules, la qualité globale du service. Le calcul repose uniquement sur les données fictives fournies.

Critères d'auto-évaluation

- Mes dénominateurs correspondent au bon mois.
- Je distingue nombre, pourcentage et points.
- Je n'attribue pas une cause sans information.

Références

Académie de Limoges, rapport du jury du concours interne commun SA session 2025, notamment pages 2–3

www.ac-limoges.fr